

ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Les maisons de santé, une offre de soins de proximité dans nos communes

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépiigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Santé !

« Et surtout la santé ! » La période des vœux vient de s'achever, mais bien qu'éculée, cette formule demeure d'actualité. Le tristement célèbre covid-19 y veille, bien sûr, mais même en laissant de côté ce virus que nous parviendrons bien un jour prochain à maîtriser, la question de la qualité de l'offre de soins se pose régulièrement pour notre territoire. La qualité, ou plutôt la quantité, puisque nous faisons malheureusement partie des départements menacés par le phénomène dit de « désertification médicale ». Et tout aussi malheureusement, l'État ne fait rien pour nous aider à régler le problème.

Un problème que l'on peut poser en des termes simples : alors que les pharmaciens, pour ne citer qu'eux, doivent obtenir l'autorisation de l'ARS (Agence régionale de santé) pour ouvrir une officine, les médecins peuvent pour leur part s'installer où ils le souhaitent, sans aucune forme de contrôle. Résultat logique, alors que les pharmacies sont réparties de manière globalement harmonieuse sur l'ensemble du territoire national, c'est l'inverse pour les cabinets médicaux. Et l'État refusant de prendre en la matière la moindre mesure corrective, il laisse les collectivités locales gérer ce problème comme elles le peuvent.

C'est ce que fait depuis des années Ardenne Métropole, avec un certain succès, en soutenant financièrement les projets de création de maisons médicales. Bien situées, confortables, offrant à la fois une mutualisation des moyens et des possibilités d'échanges d'expérience entre professionnels, ces maisons permettent à nos communes de maintenir l'offre de soins locale, voire dans la plupart des cas de la faire croître.

Il est simplement dommage que l'État se désintéresse d'un problème qui concerne une bonne moitié du territoire national.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Maisons de santé : Ardenne Métropole s'engage



Comment faire en sorte que des professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes...) viennent s'établir dans nos communes ? La création d'une maison de santé regroupant à la même adresse plusieurs de ces professionnels constitue visiblement une solution, soutenue activement par Ardenne Métropole.

En moyenne, on compte dans les Ardennes 85 médecins généralistes libéraux pour 100.000 habitants⁽¹⁾. Ils sont près de 140 dans les Hautes-Alpes, ou encore 120 dans l'Hérault ou en Gironde. Et les statistiques sont malheureusement similaires pour de nombreux autres professionnels de santé : de manière quasi systématique, leur présence est plus rare dans notre département que sur la côte atlantique ou à l'intérieur du fameux croissant méditerranéen.

Ce constat une fois posé, le problème demeure. Comment parvenir à éviter cette désertification médicale qui menace de trop nombreuses régions dites périphériques ?

Flize n'a plus à rougir

Ardenne Métropole a choisi d'agir de manière concrète en participant financièrement au tour de table permettant de créer des maisons de santé regroupant des professionnels, ces derniers se trouvant à l'initiative du projet. Pour les soignants concernés, les avantages d'une telle maison sont nombreux : le fait d'avoir des confrères exerçant dans le même bâtiment permet des discussions, des échanges de conseils ; les locaux sont neufs, spacieux, adaptés et offrent donc de meilleures

conditions de travail ; les charges fixes (secrétariat, ménage, entretien...) sont partagées. Et le pôle de santé ainsi constitué permet de garantir aux habitants une offre de qualité.

« Avant l'ouverture de notre maison de santé en janvier 2019, notre commune était classée en zone rouge, témoigne Cédric Branz, le maire de Flize. Avec en tout et pour tout trois médecins exerçant à leur domicile, dont deux proches de la retraite, on allait tout droit vers la catastrophe. »

C'est l'existence d'un vaste terrain situé au centre du village et appartenant à la commune qui va permettre de débloquer la situation. La nouvelle maison, bâtie à proximité de l'officine du pharmacien local, regroupe aujourd'hui trois généralistes, dont deux d'une trentaine d'années, ainsi qu'un infirmier. « Et la constitution de ce pôle nous a permis d'attirer sur la commune une orthophoniste, un kiné et un dentiste, reprend le maire. Sachant que d'autres arrivées sont dans les tuyaux. Aujourd'hui, nous n'avons plus à rougir de notre offre en matière de santé ! »

Nouvion rectifie son avenir

Constat similaire pour Jean-Luc Claude, le maire de Nouvion-sur-Meuse, 2.241 habitants, qui s'est retrouvé lui aussi confronté aux sombres prévisions de l'Agence régionale de santé : « On était promis à devenir un désert médical. Si on n'avait rien fait, avec un cabinet d'infirmiers et un unique médecin, qui plus est d'un certain âge, c'était notre avenir tout tracé. » C'est cette fois un terrain situé face à la gare SNCF qui va faire l'affaire, le but étant là encore de regrouper les professionnels de santé sur un lieu unique, avec mutualisation du secrétariat, du parking et de la salle d'attente (à l'exception des médecins, puisque chacun d'eux dispose de sa propre salle d'attente).



La maison de santé située au coeur de la commune de Flize

⁽¹⁾ Source Agence nationale de la cohésion des territoires, données 2020.

La nuit de
l'orientation
et de **l'étudiant**
S'orienter sans stress...



www.ardennes.ccl.fr

MERCREDI

2

MARS 2022

12h-20h

Charleville-Mézières
Parc des Expositions

Bus 7 Arrêt Parc Expositions

Entrée libre

« Avec l'aide d'Ardenne Métropole, notre maison de santé a pu ouvrir en 2017, rappelle Jean-Luc Claude. Elle est utilisée par quatre infirmiers, trois médecins contre un seul auparavant, plus une orthophoniste, une diététicienne et une psychologue. Ce projet mené à bien a permis de sécuriser les Nouvionnais qui savent aujourd'hui pouvoir compter sur une offre médicale présente à proximité. Sachant que nous travaillons en plus sur un projet d'extension. »



La maison de santé ouverte depuis 2017 à Nouvion-sur-Meuse

À Tournes, « Merci l'agglomération ! »

Direction Tournes, la plus petite de nos trois « communes témoins ». Mais une problématique similaire exposée par le maire, Gérard Carbonneaux : des professionnels de santé peu nombreux et envisageant pour diverses raisons de plier boutique et quitter la commune. « Cela aurait été une véritable catastrophe, surtout au moment où Hermès s'apprête à ouvrir sur notre territoire une nouvelle maroquinerie avec près de 300 salariés. Il nous fallait absolument maintenir l'offre médicale, voire l'améliorer. »

Les différentes parties prenantes (praticiens, Agence régionale de santé, commune et Ardenne Métropole) entament des discussions et une solution est trouvée : la commune vend à l'agglomération, pour un euro symbolique, un terrain de 650 m² abritant un bâtiment vétuste. Charge à Ardenne Métropole de l'abattre pour bâtir le futur pôle de santé, dont l'ouverture est prévue en cette fin

Vaccination COVID-19

Centres de vaccination sur le territoire d'Ardenne Métropole :

♦ à Charleville-Mézières

- ▶ salle Dubedout (4 bis rue des Mésanges)

Avec ou sans RDV, à partir de 12 ans

Vaccination pour les 5-11 ans :
www.doctolib.fr
 03 51 74 01 57

- ▶ hôpital (45 av. Manchester)
- ▶ caserne des pompiers (17 rue Vieille Meuse)

♦ à Sedan

- ▶ hôpital (2 av. du Général Margueritte)
- ▶ caserne des pompiers (1 rue du Petit Pont)

Pour prendre rendez-vous : www.doctolib.fr
06 13 84 80 41 (lundi > vendredi, 8 h > 16 h 30)

Vaccination également possible par un médecin généraliste, une infirmière libérale ou un pharmacien.

Plus d'informations sur ardenne-metropole.fr



d'année, la mairie s'occupant pour sa part de l'aménagement d'un parking de 35 places. Coût de l'opération, 2,3 millions d'euros, sachant que l'agglomération, propriétaire des murs, touchera logiquement les loyers versés par les professionnels. « Nous allons pouvoir accueillir trois médecins, trois dentistes, un podologue, deux infirmiers, une sage-femme et trois kinés, dénombre le maire. Je ne dirai jamais assez merci à l'agglomération pour ce qu'elle est en train de faire ! »

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, le pharmacien de Tournes a décidé de participer à ce regroupement : la mairie va lui vendre un bâtiment communal proche de la future maison de santé, dans lequel il va aménager sa propre officine. « Et de notre côté, on va investir dans une salle des sports, nous y accueillerons les pratiquants qui avaient l'habitude de fréquenter le local transformé en pharmacie. »

Ou comment sortir d'un cercle vicieux...

**COLLÉGIENS, LYCÉENS,
ÉTUDIANTS, PARENTS,
VENEZ TROUVER DES RÉPONSES
À VOS QUESTIONS ...**



Ateliers thématiques

Démonstrations métiers

Tests et conseils individuels

Formations professionnelles



ORGANISÉ PAR : CCI ARDENNES

Ville de Charleville Mézières

AVEC LE SOUTIEN DE :

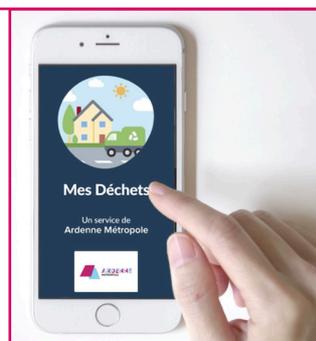
Grand Est

ARDENNE MÉTROPOLITAIN

APPLI "MES DÉCHETS ARDENNE MÉTROPOLE"

Découvrez la nouvelle application "Mes déchets Ardenne Métropole" entièrement dédiée aux déchets sur le territoire, accessible depuis un smartphone. Vous y trouverez toutes les infos relatives à la collecte des déchets et aux services proposés pour les réduire : localisation des

bennes à verre, calendrier des collectes, horaires d'ouverture des déchèteries, consignes de tri, demande de composteur gratuit...



Plus d'infos : 0800 29 83 55 (non surtaxé) - prevention-dechets@ardenne-metropole.fr

ADOPTER 2 POULES ! #3

104 familles ont participé aux précédentes éditions et les 208 poules accueillies ont ainsi pu contribuer à réduire notablement les déchets alimentaires de ces foyers (6,5 kg par mois en moyenne) tout en leur offrant des œufs frais.

Voici les modalités pour participer à la prochaine session d'adoption :

- ♦ Conditions : habiter une maison indivi-

duelle et réserver aux poules un espace clos de 10 m² minimum.

- ♦ Inscription jusqu'au 11 mars. Formulaire disponible sur www.ardenne-metropole.fr (à renvoyer à prevention-dechets@ardenne-metropole.fr) ou en ligne sur l'application "mes déchets".

- ♦ Étude des dossiers du 14 au 25 mars.

- ♦ Réunions d'information entre le 28 mars et le 15 avril.

- ♦ Adoptions à partir du 15 avril à l'élevage du Bichet situé à Pouru-Saint-Rémy.



MÉDIATHÈQUES

Projections

Médiathèque Voyelles Charleville-Mézières

- ♦ Samedi 12 février à 14 h et 16 h

Comédies espagnoles - dès 12 ans

- ♦ Samedi 19 février à 16 h - Cinémioches

Youpi c'est mercredi ! - dès 3 ans

Spectacle - samedi 26 février à 10 h et 11 h

SARC Ronde Couture Charleville-Mézières

Cendrillon - dès 5 ans

Les causeries du mercredi - mercredi 23

février à 20 h - Médiathèque Voyelles

Charleville-Mézières - Krzystoff "Le Mont

des Sources"

Conférence - samedi 26 février à 15 h
Médiathèque G. Delaw - Sedan - Léon Dupont un populiste ardennais par Anthony Dussart

Expositions

► **Voilà l'hiver** - Pauline Kalioujny

2 > 25 février - médiathèque Ronde

Couture - Charleville-Mézières

► **Métamorphoses** - Angélique Jung

1^{er} > 31 mars - médiathèque Voyelles

Charleville-Mézières

Samedi 5 mars, lecture à 19 h

Samedi 19 mars de 10 h à 12 h, atelier de

céramique à partir de 5 ans. Inscriptions

au 03 24 26 94 40.



Plus d'infos : mediatheques.ardenne-metropole.fr

CONSERVATOIRE

Concert des professeurs
du Conservatoire

Samedi 26 février à 20 h

Pôle culturel de Donchery

Entrée gratuite

www.ardenne-metropole.fr  

ENTRE PETITS & GRANDS

Danse, concerts, théâtre... de nouveaux spectacles à partager en famille de février à mai proposés par Ardenne Métropole, la MJC Calonne et leurs partenaires.

"Plein Sens" - samedi 26 février - Théâtre de Charleville-Mézières - tarif unique 5 €

la place - billetterie : Théâtre ou en ligne sur www.charleville-mezieres.fr/le-tcm-theatre-de-charleville-mezieres

- ♦ 15 h - Miwa - danse, dessin et scénographie numérique - dès 6 ans

- ♦ 16 h 30 - La Boum des Boumboxers - boum hip-hop - dès 5 ans

Dimanche 27 février - 11 h - Donchery - Pôle culturel (rue des remparts de la Corderie)

- ♦ Epikoi Enkor - concert rock pour les enfants - dès 5 ans

www-ardenne-metropole.fr  

www.mjc-calonne.fr 



ENTRE PETITS & GRANDS

(MIWA) 15 H

au Théâtre de Charleville-Mézières Samedi 26 février 2022

(LA BOUM DES BOUMBOXERS) 16 H 30

Tarif unique 5 € place

www-ardenne-metropole.fr

MJC Calonne

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

 Patinoire E. Issatchenko
Charleville-Mézières

- ♦ Compétition 4-5-6 février accessible au public. Patinoire fermée aux usagers.

- ♦ Du 7 au 19 février : horaires "vacances scolaires".

- ♦ Dimanche 20 février : fermée.

 Centre aquatique Bernard Albin
Charleville-Mézières

 Centre aquatique de Sedan

- ♦ Du 7 au 20 février : horaires "vacances scolaires".

 Piscine Ronde Couture
Charleville-Mézières

- ♦ Du 7 au 20 février : fermée.



Suivez l'actualité
des équipements sur
ardenne-metropole.fr
et sur
centresaquatiques.ardenne-metropole.fr